



ACADEMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré Enseignement Technique Économie-Gestion

Toulouse, le 1er septembre 2025

Affaire suivie par :
Fabienne Buisson
Anna David
Nathalie Dufau
Sandrine Dutrey
Loïc Le Gad
Marc Pacquetet
Allel Benabdallah, chargé de mission
Tél : 05 36 25 71 88/89
Mél : ien-ecogestion@ac-toulouse.fr

Les Inspectrices et Inspecteurs de l'Éducation nationale
Enseignement technologique
Économie-Gestion
à
Mesdames et Messieurs les professeurs d'Économie-
Gestion et du domaine professionnel Alimentation,
Fleuriste et Hôtellerie-Restauration
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
LP, LPO, LPP, EREA, ESRP, CLG

Objet : lettre de rentrée 2025

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour l'investissement qui a été le vôtre au cours de l'année 2024-2025.

Nous félicitons les lauréats pour leur réussite aux concours et souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie, aux professeurs stagiaires, aux professeurs alternants, en détachement et professeurs contractuels qui débutent dans le métier. Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des enseignants pour les accueillir avec bienveillance au sein des équipes, les accompagner dans leur découverte de ce métier exigeant et passionnant, et surtout les aider à construire leur pratique professionnelle.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre groupe, Allel BENDABDALLAH, chargé de mission auprès du corps d'inspection.

La réforme des lycées professionnels

Madame la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a fixé dans sa circulaire de rentrée, comme priorité trois axes :

- Élever le niveau de tous les élèves et consolider les apprentissages fondamentaux
- Assurer la réussite de chaque élève dans une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité
- Permettre l'épanouissement de tous, élèves, professeurs, équipes dans une école qui protège et qui rassemble

La mise en œuvre des dispositifs de la réforme des lycées professionnels et de la transformation de la voie professionnelle se poursuit en cette rentrée. Nous remercions les équipes pour leur mobilisation dans leur déploiement notamment du **parcours différencié de fin d'année** et du **soutien au parcours** pour lesquels nous poursuivrons l'accompagnement des équipes.

Afin d'accompagner chaque jeune dans la construction de son parcours de formation et d'orientation, le Plan Avenir est mis en œuvre dans tous les établissements dès la rentrée 2025. Il se traduit par la définition d'un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO), le déploiement de la plateforme numérique Avenir dédiée à cet enjeu éducatif et la mobilisation du référentiel de compétences à s'orienter. [La note de service du 2 juillet 2025](#) fixe les objectifs, les modalités de mise en œuvre et le calendrier des actions à déployer, pour une application pleine et rapide du plan à compter de la rentrée scolaire 2025. Des ressources utiles, dont certaines spécifiques à la voie professionnelle, sont accessibles sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/4234/des-ressources-pour-le-plan-avenir>

Nous vous invitons à consulter le site académique dans lequel vous retrouverez l'ensemble des mesures et ressources sur la réforme de la voie professionnelle : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/lyceeprofessionel>



L'objectif poursuivi par cette réforme est de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises et qui offre de meilleures conditions d'exercice du métier aux enseignants.

Douze grandes mesures ont été décidées qui visent à :

- Lutter contre le décrochage scolaire ;
- Améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;
- Améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.



Depuis la rentrée 2024, l'année de terminale des élèves préparant le baccalauréat professionnel se termine par un parcours différencié de 6 semaines :

- Le parcours de préparation à l'insertion professionnelle.
- Le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures : pour préparer l'entrée dans les formations à partir du niveau 5 (BTS), y compris lorsqu'elles sont suivies en apprentissage.

[Télécharger le document Parcours différencié](#)

PDF - 105.45 Ko

Enseigner au lycée pro en 9 entrées :



Concours

L'enseignement professionnel est porteur de dynamiques qui permettent aux lycéens de nos filières de découvrir d'autres modes d'apprentissage, de rencontrer des partenaires et de découvrir d'autres milieux afin de valoriser leurs réussites. Pour accompagner vos élèves dans la construction de leur parcours de formation, vous avez la possibilité de les engager dans les différents concours ou challenges proposés aux filières de l'économie-gestion.

Concours des métiers de l'accueil :

L'académie de Toulouse propose un concours académique destiné à valoriser les métiers de l'accueil dans la gestion du parcours client et à favoriser l'insertion professionnelle des élèves et apprentis. Retrouvez toutes les informations sur la vidéo de présentation :

<https://podeduc.apps.education.fr/video/90113-concours-metiers-de-laccueil-2025-2026/>

Le dossier de participation au concours est disponible [en ligne](#).

Concours de métiers :

Le concours général des métiers organisé par l'Éducation nationale est ouvert à 5 spécialités du domaine de l'économie-gestion :

- Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente - Option A,
 - Bac pro Métiers du Commerce et de la Vente - Option B,
 - Bac pro Commercialisation et Services en Restauration,
 - Bac pro Cuisine
 - Bac pro Organisation de Transport de Marchandises.
- <https://www.education.gouv.fr/le-concours-general-des-lycees-et-des-metiers-un-prix-d-excellence-10022>

Concours de valorisation des chefs-d'œuvre en CAP et projets en Bac Pro : [concours de la Fondation Colbert](#), [AMOPA](#), [AFDET](#)

Worldskills France : <https://www.worldskills-france.org/>

Autres (INRS, je filme le métier qui me plaît...) : [concours santé et sécurité au travail](#) ; [Je filme le métier qui me plaît](#),

Grace à votre engagement, la qualité des projets portés par les filières de l'économie-gestion de l'académie de Toulouse, est régulièrement reconnue et mise à l'honneur au niveau régional et national.



Dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la France a adopté une stratégie nationale d'éducation financière (stratégie **Educfi**) depuis 2016. Cette stratégie, dont la Banque de France est l'opérateur national, propose des actions d'information et de formation à destination de différents publics, et en particulier les jeunes.

Dans le cadre du développement d'une éducation économique, budgétaire et financière pour tous les élèves, dès l'école élémentaire et tout au long de la scolarité, le ministère de l'Éducation nationale a signé une convention avec la Banque de France. Ce partenariat a pour objectif de développer des actions pédagogiques avec pour objectif de **sensibiliser les élèves aux enjeux économiques et financiers de manière pratique et concrète**.

EDUCFI vise à améliorer les connaissances pratiques des élèves sur des sujets financiers : mieux gérer son budget et son épargne, maîtriser son endettement, prévenir les arnaques financières, savoir à qui s'adresser en cas de difficulté. Ainsi, après avoir découvert les bases de la finance en collège, les élèves de **CAP et seconde baccalauréat professionnel** poursuivent leur éducation économique et financière en développant des compétences essentielles pour comprendre le fonctionnement des finances personnelles, de l'entreprise et de l'économie globale et pour les aider à prendre des décisions éclairées dans leur vie professionnelle et personnelle.

Véritable opportunité pour mieux maîtriser les outils financiers et préparer son avenir en toute confiance, ce dispositif se déploie sous la forme d'un **passeport** qui comprend :

- un temps de formation, à travers un **diaporama** qui propose des **modules interactifs et d'activités pédagogiques**,
- un temps de test qui mesure la compréhension des élèves sur les mécanismes financiers et sur leur capacité à les appliquer dans des situations concrètes.

Le passeport peut être mis en œuvre par un ou plusieurs professeurs de l'équipe pédagogique. Il peut également être travaillé en collaboration avec le chef d'établissement et/ou l'adjoint gestionnaire.

Les questions budgétaires et financières sont présentes dans les programmes d'économie-droit, d'économie-gestion et dans certains référentiels d'enseignement professionnels. A ce titre le passeport EDUCFI peut être intégré dans les enseignements tout au long du parcours de formation. Le diaporama, conçu pour être intégré dans les parcours éducatifs des élèves de manière interactive et adaptée à leur niveau, peut être modifié et ajusté pour s'adapter aux choix d'organisation des personnels engagés et être intégré dans le programme scolaire des professeurs d'économie-gestion.

Deux webinaires de présentation à l'attention des enseignants sont proposés, au choix, le mercredi 12 octobre de 14h à 15h et le mardi 2 décembre de 17h30 à 18h30 ;

[Eduscol : Éducation économique, budgétaire et financière \(EDUCFI\)](#)

[Note de service :Mise en œuvre et modalités d'organisation dans les collèges et dans la voie professionnelle](#)

Plan Académique de Formation (PRAF)

La campagne d'inscription au PRAF est désormais ouverte tout au long de l'année. L'offre de formation continue pour l'année 2025-2026 proposée par l'EAFC est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ac-toulouse.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-130081>

L'application SOFIA-FMO permet de : s'abonner à un module de formation afin de disposer des informations sur la formation qui vous intéresse, vous inscrire aux modules qui correspondent à vos besoins et déclarer son absence à une formation.

Parcours de formation M@gistere et accompagnement des enseignants titulaires et non titulaires

Une offre de formation continue en ligne, tutorée et interactive vous est proposée sur la plateforme M@gistere accessible via le portail ARENA. Vous y trouverez des parcours accompagnés ou en auto-formation répondant à vos besoins immédiats de formation et vous offrant la possibilité d'acquérir des badges comme attestation de participation.

Ressources académiques pour les enseignants débutants :

- Entrée dans le métier
<https://digipad.app/p/819195/88c55e4df9423>
- Enseigner en économie-gestion secteur de la production
<https://digipad.app/p/878326/8df552676424f>

Zoom sur quelques parcours M@gistere

- Transformer la voie professionnelle :
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>
- Principes d'acquisition des compétences dans les formations professionnelles :
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1994>
- Enseigner dans le second degré : accompagnement à la prise de poste :
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2788>
- Enseigner l'économie-gestion : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2827>
- Accompagnement pédagogique en PFMP : <https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=10398>
- Adapter les parcours de formation des élèves en CAP 1, 2 ou 3 ans :
<https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=9808>

Remplacement de courte durée

A titre indicatif, un document de synthèse catégorise et identifie des ressources mobilisables dans le cadre du remplacement de courte durée dans les filières de l'économie gestion de la voie professionnelle.

→ <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-gestion-voie-pro/continuite-pedagogique-et-replacement-de-courte-duree>

Concours de recrutement

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2026 auront lieu à l'automne 2025, vous serez informés via vos établissements ou la liste de diffusion académique Ipecogestion.

→ Consulter le [site devenirenseignant.gouv.fr](http://devenirenseignant.gouv.fr) où vous trouverez toutes les modalités, rapports des jurys, définition des nouvelles épreuves des concours à bac+3.

Site disciplinaire académique

Le [site académique Économie-Gestion](#) est un support d'information important. N'hésitez pas à nous proposer, pour publication, des articles relatifs aux actions que vous menez avec vos élèves ou encore des ressources pédagogiques que vous souhaitez partager.

Site disciplinaire national

Le centre national de ressources pour l'enseignement professionnel en économie et gestion, CERPEG est le site de référence pour les professeurs d'enseignement professionnel des [métiers tertiaire](#) et de la [production](#).

Le centre national de ressources des [métiers de l'Alimentation](#) et des [métiers de l'Hôtellerie-Restauration](#)



Culture numérique professionnelle - Pix+ Édu – PIX Orga

Le dispositif Pix+ Édu s'adresse à tous les enseignants afin de développer et de valider leurs compétences numériques professionnelles. Ces compétences sont définies dans le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-Édu).

Ce dispositif, organisé en 3 phases, permet de se situer dans la maîtrise des compétences numériques avec un parcours d'auto-positionnement (Je découvre), d'approfondir ses compétences avec des parcours thématiques (Je m'entraîne), et de valider ensuite son niveau de maîtrise avec un parcours bilan (Je valide).

L'accès aux parcours Pix+ Édu s'effectue via un espace M@gistere dédié, ouvert à tous en auto-inscription : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2969>

Les parcours Pix+ Edu comportent 40 questions et durent en général entre 1 heure et 2 heures. Vous pouvez les réaliser à votre rythme, et dans l'ordre que vous souhaitez. Vous pouvez les suspendre et les reprendre à tout moment.

Le parcours bilan permet de valider le niveau de maîtrise obtenu. Il est également possible de valoriser les niveaux les plus avancés en passant la certification Pix+ Édu.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

L'intelligence artificielle, un nouvel apprentissage dans le parcours des élèves (extrait circulaire de rentrée 2025)

L'irruption de l'intelligence artificielle générative dans la société rend indispensable l'accompagnement des élèves à l'utilisation pertinente de cette technologie, dont ils doivent pouvoir saisir les principaux enjeux. L'apprentissage de l'intelligence artificielle s'inscrit dans une dimension d'éducation à la citoyenneté numérique et d'éducation aux médias et à l'information, afin d'amener les élèves à développer leur compréhension des algorithmes et leur esprit critique face à la diversité des contenus numériques auxquels ils sont exposés.

Des formations à l'intelligence artificielle dans la plateforme Pix seront déployées à partir de la rentrée 2025 dans des collèges et lycées volontaires, puis généralisées à tous les collèges et lycées début 2026. Ces formations seront obligatoires pour les élèves de 4^e et 2^{de}.

Par ailleurs, le cadre d'usage de l'intelligence artificielle en éducation publié en juin 2025 doit permettre d'initier une réflexion dans chaque établissement sur l'impact de cette technologie sur les pratiques pédagogiques. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce cadre et à l'intégrer dans vos pratiques : <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Enfin, cet apprentissage doit permettre d'inciter et d'encourager les élèves intéressés, en particulier les filles, à s'engager dans les filières du numérique.

Utilisation de la messagerie académique

Chaque professeur est doté d'une adresse professionnelle électronique académique nom.prenom@ac-toulouse.fr. Afin de faciliter la communication pédagogique directe, nous demandons à tous les enseignants d'utiliser leur messagerie électronique professionnelle. Pour respecter le règlement général des protections des données (RGPD), nous utiliserons exclusivement cette adresse académique pour communiquer avec vous. Toutes les informations institutionnelles (dont l'alerte rendez-vous de carrière PPCR) transitent par cette adresse professionnelle. Les nouveaux collègues doivent se rapprocher du secrétariat de leur établissement. Pour les usages de l'ENT, il vous est conseillé de prendre contact avec le Référent aux usages Pédagogique du Numérique (RUPN) de votre établissement.

Examens

Nous rappelons que la participation des enseignants aux examens (interrogations et corrections, y compris pour le chef-d'œuvre) est une des missions obligatoires. **Pour des raisons d'organisation, toutes les convocations aux épreuves ponctuelles envoyées par la DEC sont donc prioritaires sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements.**

Tous les enseignants, quelle que soit leur discipline, peuvent être convoqués pour participer aux épreuves ponctuelles de l'ensemble des filières dans lesquelles l'économie-gestion est dispensée (ex : alimentation, fleuristerie).

Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date de clôture de ces examens, fixée par la note de service établissant le calendrier de la session (Cf. note de service transmise dans vos établissements pour chaque session).

Toute demande d'absence ou de remplacement doit remonter au service des examens par l'établissement qui proposera un autre enseignement.

Rendez-vous de carrière

Le rendez-vous de carrière est un temps dédié qui porte un regard sur une période de vie professionnelle. Temps d'observation et d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle , il prend appui sur un document de référence de l'entretien complété par l'enseignant.

Nous vous invitons à vous appuyer sur le guide pour préparer ce rendez-vous :
<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Projet d'évolution professionnelle

Nous invitons celles et ceux d'entre vous qui ont un projet d'évolution de carrière ou qui développent des pratiques pédagogiques innovantes à nous en faire part. Nous sommes à votre écoute et pouvons vous apporter conseil et expertise pour tout projet.

Vous pouvez également vous rapprocher des DRH de proximité en département.

Sur le site académique, vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur les certifications complémentaires :



The screenshot shows the official website of the Académie de Toulouse. At the top, there is a navigation bar with links for 'Région académique Occitanie', 'Académie', 'Scolarité / Etudes / Examens', 'Enseignements', 'Ressources humaines / Formations / Concours', 'Politique éducative', 'Accès rapide', and a search icon. Below the navigation, there is a large image of a person's face in profile. To the right of the image, there is a sidebar with links for 'RESSOURCES HUMAINES / FORMATIONS / CONCOURS', 'ACTUALITÉS RH', 'CARRIÈRES >', 'FORMATIONS', 'CONCOURS', 'RECRUTEMENT', 'CERTIFICATIONS >', and 'RH DE PROXIMITÉ'. The main content area contains text and links related to professional development, such as 'Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive' and 'Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur'.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année scolaire riche d'innovations et d'expérimentations pédagogiques et vous remercions par avance, de votre engagement au service de la réussite des élèves de la voie professionnelle. Les IEN-ET Économie-Gestion restent disponibles pour répondre à vos interrogations.

Les Inspectrices(teurs) de l'Éducation Nationale
Enseignement technologique
Économie-Gestion

Fabienne BUISSON,
Anna DAVID,
Nathalie DUFAU
Sandrine DUTREY,
Loïc LE GAD,
Marc PACQUETET
Allel BENABDALLAH, chargé de mission

PJ : organisation du groupe des IEN